

RÉUNION

du CONSEIL MUNICIPAL de SAINTE-AUSTREBERTHE



Séance du 7 novembre 2019



L'an deux mil dix-neuf, le vingt-cinq octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué le six septembre s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Daniel GRESSENT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : treize

Nombre de conseillers présents : onze

Étaient présents : Mr Didier BALLAND, Mr Christophe DESAULTY, Mme Monique DELABARE, Mme Katia ANDRIEU, Mme Catherine TRANOUÉZ, Mme Pauline GRESSENT, Mr Yves LETELLIER, Mr Daniel PELFRESNE, Mr Jean BALLUE et Mr David SAVOYE.

Était absente excusée : Mme Danielle MISSIR.

Était absent : Mr Bruno LAPIERRE.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Mme Pauline GRESSENT a été élue secrétaire.

• APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2019

Le compte-rendu de la séance du mardi 17 septembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

• SORTIE SCOLAIRE POUR L'ÉCOLE « LES GENÊTS »

Après présentation du projet de classe de mer du 6 au 10 avril 2020 à Asnelles (14), le conseil décide à l'unanimité :

- d'autoriser ce séjour
- de solliciter le Département de Seine-Maritime pour une subvention d'aide à l'organisation d'une classe découverte pour l'enseignement primaire
- d'attribuer une aide financière à la coopérative scolaire à raison de 50€ par élève.

• PRÊT AUPRÈS DU CRÉDIT AGRICOLE POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Après avoir entendu l'exposé de Mr le Maire et après échange de vues, le Conseil à l'unanimité :

- décide contracter auprès de la Caisse régionale de Crédit Agricole Normandie-Seine les financements nécessaires au remplacement de candélabres et éclairage public LED soit :
 - un financement moyen/long terme avec les modalités suivantes :
 - montant de l'emprunt : 13 355 €
 - taux actuel : 0,45 %
 - durée du crédit : 7 ans
 - type d'échéance : échéances constantes
 - frais de dossier : 0 €
 - un financement à court terme pour le préfinancement du FCTVA avec les modalités suivantes :
 - montant de l'emprunt : 9 728,84 €
 - taux actuel : 0,45 %
 - durée du crédit : 2 ans
 - périodicité des intérêts : annuelle avec paiement du capital in fine
 - frais de dossier : 0 €

- prend l'engagement au nom de la collectivité
 - d'inscrire en priorité chaque année, en dépenses obligatoires à son budget, les sommes nécessaires au remboursement du capital et des intérêts des emprunts ainsi contractés
 - de rembourser les emprunts à court terme dès récupération du FCTVA ou au plus tard à la date d'échéance prévue initialement aux contrats
- confère en tant que de besoin, toutes délégations utiles à Mr le Maire de la commune de Sainte-Austreberthe pour la réalisation de ces concours, la signature des contrats à passer avec la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Normandie-Seine et l'acceptation de toutes les conditions qui y sont insérées.

• RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Après avoir pris connaissance du rapport d'activité de la communauté de communes Caux Austreberthe, le conseil municipal n'émet aucune observation.

• INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE
 - La reprise des compétences du syndicat de danse et musique a été évoquée au bureau.
 - Le SIRAS va disparaître : ses compétences seront reprises par la Communauté de Communes.
 - A terme un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) sera établi.
 - Le Conseil devra prochainement délibérer sur le RLPI (Règlement Local de Publicité Intercommunal) ; celui-ci vise à gérer la publicité.
- Mr le Maire donne lecture au Conseil d'un courrier de la Région concernant les aides allouées.
- L'AREAS propose une pièce de théâtre à l'occasion des 20 ans des inondations de la Vallée de l'Austreberthe.
- La Gendarmerie invite tous les habitants à une réunion publique sur la prévention et la sécurité le vendredi 29 novembre à 19 heures à la salle Marcel Bertaux.
- Mr David Savoye évoque les travaux d'enfouissement de la ligne Enedis au Hameau de Beaucamp.
- Mr Didier Balland fait part qu'Orange va installer au Hameau de Pivard un émetteur afin de pallier à une zone blanche.
- Mr Christophe Desaulty demande ce qu'il en est du raccordement à la fibre : celui-ci est espéré pour l'année 2020.
- Mr David Savoye demande des nouvelles de la Boulangerie du Village : Mr le Maire répond que la personne qu'il a rencontrée est toujours intéressée.
- Mr David Savoye évoque également le croisement de la route des Sequoias avec la route des Houx.
- Les badges d'accès à la déchetterie doivent être demandés sur internet ou à la mairie.

- Mme Katia Andrieu évoque les trous constatés rue Guy de Maupassant suite aux travaux du nouveau lotissement, Mr le Maire rappelle qu'il a déjà fait une réclamation auprès du lotisseur.
- Mr Christophe Desaulty fait part qu'il reste des réparations à faire route des Lilas suite aux travaux de déploiement la fibre.
- Après l'ordre du jour écoulé et les questions diverses posées, Mr le Maire remet le diplôme d'honneur du travail échelon vermeil à Mme Martine Quibeuf, adjoint administratif faisant fonction de secrétaire de mairie depuis 30 ans.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Mr le Maire déclare la séance close à 21 heures 25.

Le Maire, La secrétaire,

Les conseillers,